



PREFET DU GARD

Nîmes, le 03 DEC. 2019

Le Préfet

à

Liste des destinataires in fine

**OBJET :** Comité de suivi et d'information des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières.

Je vous informe que la prochaine réunion du Comité de Suivi et d'Information (CSI) des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières aura lieu le :

***Mercredi 18 décembre à 10 heures  
salle Claude Erignac  
préfecture – Nîmes***

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Point de suivi de l'avancement du plan d'action défini en février 2017.

Je vous invite à participer à cette réunion du CSI, à défaut de vous y faire représenter.

le Préfet



Didier LAUGA